

GROUPE « LOGEMENT ET SANTÉ MENTALE »

SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS

PREMIÈRES PROPOSITIONS

- Rapprochement entre les structures d'hébergement et le Centre hospitalier de Jury.
- Formalisation des démarches de mise en place de dispositifs d'hébergement alternatifs à l'hospitalisation.

EXPLORATION DE L'IDÉE D'UN PARTENARIAT AVEC LA PSYCHIATRIE PUBLIQUE

OBJECTIFS DU PARTENARIAT	PUBLICS CONCERNÉS	IDÉE DE DÉPART	RESSOURCES/FREINS
<ul style="list-style-type: none"> • Intégration dans la cité. • Développement de l'accompagnement. • Formalisation des relations entre l'hôpital et les acteurs concernés par l'hébergement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnes souffrant d'un trouble psychiatrique. • Personnes pas encore identifiées par les services psychiatriques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Convention de partenariat. 	<p>Ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expérience des bailleurs sur les alternatives à l'hospitalisation. • Solvabilité des locataires. <p>Freins</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relations interpersonnelles. • Confidentialité des situations. • Adhésion des acteurs concernés par le partenariat.

DISCUSSION COLLECTIVE

<p>Constats</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partenariats et collaborations à développer. • Incompréhension autour de la mesure de protection (respect du libre choix des personnes). • Méconnaissance entre les acteurs. • Absence de solution pour certaines situations. • Manque de communication entre les acteurs. • Absence d'harmonisation des réponses au niveau de la sectorisation de la psychiatrie. • Offre limitée d'alternatives à l'hospitalisation. • Conséquences de la méconnaissance de la santé mentale. • Familles en recherche de solutions pour leurs enfants • Accompagnement vers le logement à développer 	<p>Propositions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un état des lieux des besoins, des partenariats et des freins. • Associer d'autres acteurs à la réflexion. • Développer le partage d'informations. • Favoriser l'accès aux soins. • Réfléchir collectivement à des projets favorisant l'accès au logement. • Agir sur les pratiques professionnelles.
--	--